



**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille dix-neuf, le onze mars à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

Etaient présents : Mmes et MM. Michel BARBÉ, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alain BOUCHECAREILH, Michel CAMDESSUS, Jacques CASSIAU-HAURIE, André CASSOU, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard DUCOS, Philippe GARCIA, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Aline LANGLÈS, Patrice LAURENT, Francis LAYUS, Jean-Luc MARTIN, Maïthé MIRASSOU, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etaient absents ou excusés : Mme Céline LEMBEZAT, MM. Louis COSTEDOAT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Yves SALANAVE-PÉHÉ.

OBJET : MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES, CONTROLES REGLEMENTAIRES SUR LES ENGINS ET EQUIPEMENTS DU PARC ROUTIER ET NETTOYAGE DE VITRES – LOT N°1 : VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET GAZ - AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE NEGOCIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 30-I.7° DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 a été lancée le 3 janvier 2015, décomposée en 6 lots :

LOT 1 : VERIFICATIONS DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET GAZ

Le lot n°1 a été attribué le 27 juillet 2016 à la société **Dekra** pour un montant estimatif sur quatre ans de **15 100 euros HT**.

Avenant n°1 :

Cet avenant avait pour objet d'ajouter la vérification des installations électriques de deux chalets de la base de loisirs à Orthez-Biron.

Le montant de cette modification s'élève à 480 € HT sur quatre ans soit +3,18 % du montant du marché.

Avenant n°2 :

Cet avenant 2 avait pour objet la prise en charge de la vérification annuelle des installations électriques et gaz de la nouvelle crèche, rue Xavier Darget et l'office de tourisme, place d'armes à Orthez à compter du 1^{er} janvier 2019 et ce jusqu'au 31 décembre 2020 (fin du marché).

Le montant de cette modification s'élève à 860 € HT sur 2 ans, soit + 5,70 % du montant initial du marché et 8,88 % cumulés des avenants.

Ce marché complémentaire a pour objet d'ajouter la vérification des installations électriques de deux bâtiments supplémentaires à savoir :

Mission(s)	Périodicité	Installations, équipements, opérations ou ouvrages concernés	Qté	Montant Unitaire € HT	Montant total € HT
ELEM011 ; ELEM016	ANNUELLE	Vérification : 2019-2020 -Lou Paloumé – Avenue Jeanne d'Albret – Mourenx (64150)	2	165,00	330,00 €
ELEM011 ; ELEM016	ANNUELLE	Vérification : 2020 -Déchetterie de Pardies (64150)	1	55,00	55,00 €
				Total	385,00 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer le marché négocié au marché,
- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 13/03/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 13/03/2019